

DÉPARTEMENT

de l'An.

Extrait des Registres des Délibérations

du Conseil Municipal

Arrondissement

de Hautvix

Séance du 29 mai 1864.

de Charix.

Le conseil municipal de la commune de Charix, réuni
l'érection d'une statue de la Vierge et
établissement de
croix.

Le conseil municipal de la commune de Charix, réuni
extraordinairement au lieu de ses séances, sur la proposition
du maire.

il a été décidé sur le bureau les plans et devis dressés par
le Sr. Moret architecte à Lyon, pour l'érection d'une statue de
la Vierge, et l'établissement de quatre croix en remplacement
de celles en bois tombées de vétusté.

Le conseil municipal, vu les plans et devis dressés par le
Sr. Moret, s'est réuni à la somme de 8850 ff.

considérant que depuis longtemps les habitants de la
commune réclament l'érection d'une statue de la Vierge
et l'établissement de quelques croix.

considérant qu'il existe au centre de la commune, entre
les deux principaux villages, un manoir dominant toute
la vallée, sur lequel l'on voit encore les ruines de l'ancienne
église de la paroisse — que pour perpétuer le souvenir de
cet ancien édifice, on ne peut choisir un emplacement plus
convenable pour l'érection d'une statue de la Vierge; mais
que pour donner à ce monument quelque apparence, on est obligé
d'enlever de grandes proportions en rapport avec l'élévation de
l'édifice.

par ces motifs, le conseil municipal, vu les plans et devis
du Sr. Moret. vu les vœux exprimés par la population de
la commune.

approuve à l'unanimité l'adoption de ces travaux

vote le montant de la dépense sur les ressources de la ville
municipale; et attendu qu'il s'agit de travaux d'art
non susceptibles d'adjudication; il prie le préfet
d'autoriser le maire à traiter de gré à gré pour
l'exécution de ces travaux.

ainsi fait et délibéré à cheval, le jour, mois et an
surdits.

Signé au registre: Laravel, élère, martin, Doufour, Carrou,
Lafou, Laravel, Chevenin, Morand et Loret maire



par exploit

Loret
mair